

<http://www.snes-aude.fr/spip.php?article276>



Groupe de travail Occitan du vendredi 11 mars 2022

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : mardi 15 mars 2022

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

La deuxième réunion de l'année scolaire du groupe de travail Occitan a eu lieu vendredi 11 mars.

La première réunion avait eu lieu au premier trimestre : [retrouvez notre compte rendu](#).

La réunion était présidée pour la première fois par le nouveau DASEN, Joël Laporte, qui a assuré qu'il soutiendrait les actions et les projets menés et qu'il faisait de **la défense des langues régionales une priorité**.

Étaient présents : Marie Eybert, adjointe au DASEN pour le 1er degré, Fabienne Albert, conseillère pédagogique départementale occitan et Christophe Causse, chargé de mission académique pour l'Éducation Nationale, Benjamin Assié, conseiller régional en charge des langues occitane et catalane, Vincent Rivière, chargé de mission en charge des langues occitane et catalane, Sébastien Gasparini, vice-président du Conseil Départemental chargé de l'éducation, Sylvère Blachon, chargé de mission pour l'OPLO, Gilles Arbousset, enseignant formateur à la faculté d'éducation de Carcassonne, Bernadette Boucher, président de la fédération Calandreta de l'Aude et Jean-François Albert, vice-président de la Confédération Calandreta.

Concernant les organisations syndicales, outre la FSU, l'UNSA Éducation et la FNEC-FP-FO étaient représentées.

L'occitan dans le 1er degré

Les chiffres, donnés lors du groupe de travail précédent, ont été rappelés. L'objectif est que le plus d'élèves possibles soient concernés par la **sensibilisation** à l'occitan ou par un enseignement dit **bilangue** (45 minutes par semaine d'occitan et 45 minutes d'une autre langue vivante au lieu d'1h30 de langue vivante). Pour cela, sont évoquées les possibilités de formation (dont la FLO, la formation locale optimisée), ainsi que le stage académique annuel (chaque année, 5 PE du département y participent : tous les niveaux sont acceptés.)

Mme Eybert évoque la possibilité d'utiliser **l'EAC** comme moyen d'introduire l'occitan et sollicite l'appui de la Région. M. Assié assure que la Région dispose d'un vivier d'intervenants et de projets divers (théâtre, radio, etc.)

L'ouverture du cursus bilingue à l'école maternelle de **Montréal** est confirmée pour la prochaine rentrée, avec les "moyens-grands", avant une poursuite à l'école élémentaire les années suivantes, et un débouché possible au collège de Bram où l'option est proposée. Des réunions sont prévues avec la municipalité et les parents d'élèves. La DSDEN tient à ce que la mise en place du cursus bilingue ne provoque ni fuite, ni afflux d'élèves, d'où la nécessité d'expliquer les finalités de l'enseignement.

À **Lézignan-Corbières**, les deux écoles maternelles conserveront l'enseignement d'occitan. Au niveau de l'école élémentaire, suite à la fin des écoles de cycle, le cursus bilingue sera à l'école Marie Curie (un parcours EAC sera mis en place à l'école Frédéric Mistral).

À **Narbonne**, l'enseignante en poste à Cité intervient sur l'école Lakanal, afin de diversifier le recrutement du cursus bilingue du collège. Mme Eybert indique que plusieurs professeurs des écoles suivent une formation pour pouvoir sensibiliser leurs élèves à l'occitan.

Vincent Rivière indique que la Région a rencontré la municipalité de **Gruissan** qui souhaitait se renseigner sur la possibilité de créer un cursus bilingue. Il est bien précisé que cette rencontre n'engageait à rien et qu'il était

souhaitable que les enseignants et enseignantes des écoles soient toujours associés à ces réflexions.

Enfin, Mme Eybert indique qu'il est envisagé de recourir au **fléchage de postes de PE** afin de revitaliser l'enseignement de l'occitan dans certaines zones du département à la rentrée 2023. En effet, il y a dans le département 35 PE issus du CRPE Occitan et 81 titulaires de l'habilitation.

L'occitan dans le second degré

M. Causse est revenu sur l'ouverture de la **section bilingue au collège Joseph Anglade à Lézignan-Corbières** en 6e à la rentrée 2022. Il explique que l'enseignant fera une présentation de cet enseignement dans toutes les écoles du secteur de recrutement du collège.

Le faible nombre d'élèves de **lycées** (35 en option au lycée Sabatier) dans le département occupe un bon moment de la discussion. En effet, l'OPLD communique sur l'occitan au lycée mais les possibilités réelles sont faibles dans l'Aude, alors qu'elles étaient beaucoup plus importantes il y a une dizaine d'années. La FSU insiste sur la **faiblesse des DGH** qui met l'occitan en concurrence avec d'autres enseignements, optionnels ou non, en collège comme en lycée.

Le DASEN indique que selon lui, les enseignements ouvriront s'il y a un vivier d'élèves qu'il faut donc construire. La FSU ne partage pas cette analyse : le vivier a existé et existe toujours mais **les réformes du collège et du lycée et la réduction des moyens comme le fin du fléchage de ceux-ci a nui à l'enseignement de l'occitan.**

Tout le monde s'accorde sur le fait qu'un enseignement pourrait être proposé en lycée à Narbonne et à Lézignan-Corbières, à la suite des cursus des collèges.

La formation hybride au CRPE Occitan (Carcassonne / Mende)

Gilles Arbousset présente **l'évolution de la formation**, jusqu'ici proposée seulement à Carcassonne. Désormais proposée en mode hybride en alternance entre Carcassonne et Mende, elle pourra toucher davantage de candidats et candidates, ce qui pourra peut-être permettre de pourvoir tous les postes au CRPE Occitan, ce qui n'a pas été le cas ces dernières années.

Il indique que la **place du concours**, désormais à la fin du M2, laisse plus de temps pour se mettre au niveau attendu en occitan. Il note enfin que les épreuves introduisent désormais une dimension de didactique de l'enseignement de l'occitan et en occitan.

Bilan

La FSU ne peut que se réjouir de la volonté de tous les acteurs de permettre **un enseignement de l'occitan ouvert à toutes et à tous**, au sein de l'école publique. Néanmoins, dans le second degré, la question des moyens ne peut pas être balayée d'un revers de main : la FSU continuera de revendiquer au niveau départemental comme au niveau académique que des **moyens fléchés** sécurisent véritablement l'enseignement de l'occitan.